

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2021\_028B**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	68
Votants	75
Pouvoirs	7

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 19 mars 2021

**LE 25 mars 2021**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

**NOUVEL ORGANIGRAMME DES SERVICES**

**PRESENTS :**

M. AUDI, M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, Mme ROUX, M. RATIER, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme DUPEYRAT, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, Mme FOLGADO, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, Mme LANDON, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

M. COLBAC, M. SUDREAU, M. GUILLEMET, M. DUCENE, M. MALLET, M. VIROL, M. SERRE, Mme COURAULT

**POUVOIR(S) :**

M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. COURNIL  
Mme SALINIER donne pouvoir à Mme GONTHIER  
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. GUILLEMOT  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. DELCROS donne pouvoir à Mme DOAT  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS

## NOUVEL ORGANIGRAMME DES SERVICES

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Considérant que** la présente délibération est une proposition de nouvelle organisation et de renforcement des services communautaires, visant à assurer dans les meilleures conditions - et avec le souci d'une adéquation optimale entre moyens et résultats - la mise en œuvre des orientations de l'institution pour la période 2021-2026.

**Que** les objectifs poursuivis sont les suivants :

A. Disposer d'une organisation adaptée :

- au projet politique des élus, qui place le développement soutenable et la transition écologique au cœur de l'action publique locale, et suppose l'apport de compétences nouvelles
- aux évolutions institutionnelles des années 2015-2020, qui font des intercommunalités les pivots des fonctions de développement, d'aménagement et d'environnement, requérant des niveaux d'expertise approfondis
- à la promotion de l'égalité homme/femme, inscrite parmi les objectifs du plan pluriannuel conditions de vie au travail et lutte contre les discriminations.

B. Renforcer la capacité d'action du Grand Périgueux dans les domaines suivants :

- animation démocratique et participation citoyenne (conseil de développement)
- transition écologique (PCAET, politique énergétique, agriculture durable...)
- urbanisme opérationnel et pilotage urbain (Ingénierie technique, mobilités)
- développement territorial (nouvelles formes de contractualisation, appui aux communes, développement du tourisme...)
- environnement (politique intégrée en matière de gestion de l'eau)

C. Améliorer le fonctionnement courant de l'administration, par une recomposition des échelons de direction et de certains rattachements administratifs, en cohérence avec les points précédents.

**Considérant que** l'organisation hiérarchique et fonctionnelle projetée se composerait ainsi (cf. organigramme détaillé en pièce jointe) :

- 1 Direction Générale (DG)

- 3 Directions Générales Adjointes :

DGA Ressources et Services Publics (DGA Ressources / DGA-R)

DGA Aménagement et mobilités (DGA Aménagement / DGA-A)

DGA Développement territorial durable (DGA Développement / DGA-D)

- 11 Directions opérationnelles, pilotées par des directeurs

- 11 services, dirigés par des chefs de service

**Que** cette organisation conduirait dans l'année 2021 aux recrutements des postes vacants détaillés dans le tableau ci-dessous.

**Qu'**une attention particulière sera portée également sur les demandes de mobilité professionnelle exprimées par les agents du Grand Périgueux, dans une optique de mobilité interne.

Que pour cela les créations de postes ci-dessous sont proposés :

Libellé de l'emploi créé	Cadre d'emplois	Cat.	Date de création	Commentaire
<b>Direction générale adjointe _ aménagement et mobilités</b>				
Directeur.trice général.e adjoint.e aménagement et mobilités	Ingénieur territorial	A	1/4/2021	Emploi fonctionnel (double création)
Chef.fe de service maîtrise d'ouvrage	Ingénieur territorial	A	1/4/2021	
Dessinateur.trice-projeteur.trice	Technicien territorial	B	1/4/2021	
Chargé.e d'opérations pour le projet Silot	Technicien territorial	B	1/4/2021	
Chargé.e de mission déplacements_mobilité	Ingénieur territorial	A	1/4/2021	Affectation à l'EPIC Périnouv'
Ingénieur en protection de la ressource pour la gestion de l'eau potable	Ingénieur territorial	A	1/5/2021	Affectation au syndicat Eau Coeur du Périgord
Ingénieur pour l'exploitation et le suivi des DSP	Ingénieur territorial	A	1/4/2021	Affectation au syndicat Eau Coeur du Périgord
Technicien pour la gestion de l'eau potable	Technicien territorial	B	1/4/2021	Affectation au syndicat Eau Coeur du Périgord
Technicien pour la gestion de l'eau potable	Technicien territorial	B	1/4/2021	Affectation au syndicat Eau Coeur du Périgord
<b>Direction générale adjointe _ développement territorial durable</b>				
Directeur.trice général.e adjoint.e Développement territorial durable	Ingénieur/attaché territorial	A	1/4/2021	Emploi fonctionnel (double création)
Directeur.trice mission climat et transition écologique	Ingénieur/attaché territorial	A	1/4/2021	
Chargé.e de mission politiques contractuelles, européennes et coopérations territoriales	Attaché territorial	A	1/4/2021	
Chargé.e de mission pour l'appui aux communes et l'agenda rural	Attaché territorial	A	1/4/2021	
Assistant administratif (mission climat et transition écologique)	Adjoint administratif territorial	C	1/4/2021	
Assistant administratif (missions politiques contractuelles, appui aux communes, agenda rural)	Adjoint administratif territorial	C	1/4/2021	
Responsable administratif et financier	Rédacteur/attaché territorial	B ou A	1/3/2021	Déjà crée. Affectation à l'office de tourisme intercommunal.
<b>Direction Générale _ Direction administration et démocratie</b>				
Chargé.e de mission Démocratie participative et conseil de développement	Attaché territorial	A	1/6/2021	Déjà créé. Procédure en cours.

**Considérant que** concernant les postes en lien avec la compétence services du GP qui assurent des missions pour le compte du syndicat EAU COEUR DU PERIGORD, il est proposé dans une autre délibération la signature d'une convention de mise à disposition de service entre les deux entités.

**Que** ces postes seront pourvus soit par la promotion interne, par mutation statutaire de fonctionnaires ou à défaut par la voie contractuelle dans les conditions de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984.

**Que** le comité technique du personnel, consulté sur le projet le 23 février 2021, a donné un avis réputé émis pour les représentants du personnel (6 abstentions) et favorable à l'unanimité pour les représentants de l'administration.

**Que** l'organigramme général est joint en annexe à la présente délibération.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de créer les emplois **conformément au tableau ci-dessus**, emplois à temps complets (fonctionnaires ou contractuels dans les conditions de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984). Dans le cadre de recrutements de contractuels, l'indice majoré de rémunération sera fonction de l'expérience et des diplômes de la personne retenue ;
- De modifier le tableau des effectifs ;
- De prévoir les crédits nécessaires ;
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à la procédure.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 15/04/2021	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 15/04/2021	Périgueux, le 15/04/2021
	Pour le Président et par délégation, Le Vice-Président, Christian LECOMTE

